

Fréjus-Plage le 30 Mars 2016



Fréjus-Plage, place de la République

Monsieur le Maire de Fréjus,

Les habitants, les visiteurs, les résidents vacanciers, les commerçants, regroupés autour des associations soussignées, vous adressent un recours, comportant 2556 signatures et que vous voudrez bien trouver ci-joint, vous demandant de préserver la place de la République de toute construction.

S'agissant de places de stationnement il existe sur l'ancien stade de Fréjus-Plage, avenue de Provence, un emplacement dont on pourrait augmenter la capacité au prix de travaux beaucoup moins perturbants que sur le site de la place de la République.

Les signataires, très attachés à cette place, vous prient de considérer qu'elle reste le seul espace public de rencontre et d'animation encore ouvert au milieu de ce mur de béton qui entache le littoral de Fréjus-Plage.

S'agissant d'équipements public il est impensable, à notre époque, de ne pas associer la population à la conception de l'aménagement de l'espace public dont elle est l'usager principal.

La remarque est également valable pour le réaménagement de la promenade de front de mer et la reconstruction de la base nautique.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'expression de notre considération.

Pour le Comité de Défense des intérêts généraux de Fréjus-Plage : Jean-Marie BOHLER

Pour le Conseil de Quartier de Fréjus-Plage :

Thierry BERNE

Pour l'Entente Bouliste de Fréjus :

Robin RIO

Pour l'Etoile Bouliste de Fréjus-Plage

Monique GELIOT

Contact : Comité de Défense des Intérêts Généraux de Fréjus-Plage
Place de la République
83600 FREJUS